

Forum

Aujourd'hui à 10:43

Economie

L'Île-de-France affectée par la hausse des impôts locaux

J'aime Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.

Logement

Population

PARTAGER | 1 Commentaire(s)

Actualité



Les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) grèvent lourdement le porte-monnaie des franciliens cette année. L'imposition augmente de 11 % à Montreuil, de 8,4 % à Paris, de 7,9 % à Saint-Denis, et ces trois agglomérations figurent parmi les quatre plus fortes hausses de la taxe d'habitation en France.

(LaVielmmo.com) - Pour Paris, qui enregistre en moyenne une hausse de 8 % de l'imposition après une hausse précédente de 9%, le besoin de fonds pour investisr se fait sentir : « cette hausse, que nous avions évoquée dès la campagne des municipales de 2008, sera la dernière jusqu'en 2014. Elle nous permettra de payer de grands investissements : 4.500 places de crèches,

40.000 logements, le tramway », explique aux Echos Bernard Gaudillère, adjoint PS aux finances de la mairie de Paris. La ville espère dégager ainsi 150 millions d'euros.

La seule ville qui enregistre une baisse de son prélèvement au titre de la taxe d'habitation est Argenteuil, avec -3%. La date limite pour s'acquitter de la <u>taxe foncière</u> est le 15 octobre pour le paiement par feuille, et le 20 octobre pour le paiement par Internet. La taxe d'habitation devra être réglée avant le 15 novembre.

Les 10 plus fortes hausses en 2010

1-Strasbourg: 9,4 %
2-Paris: 9,3 %
3-Montreuil: 8,7 %
4-Saint-Denis: 8,0 %
5-Rennes: 6,9 %
6-Rouen: 6,5 %
7-Perpignan: 6,3 %

8-Saint-Paul-de-la-Réunion : 5,8 %

9-Toulouse : 4,5 % 10-Brest : 4,1 % A lire aussi

Taxe d'habitation : Délai supplémentaire pour les abattements

Vers une hausse de la taxe d'habitation ?

Augmentation des impôts locaux de 3,8 %

Simulation loi Scellier

Léo Monegier - ©2010 LaVielmmo.com

Donnez votre avis

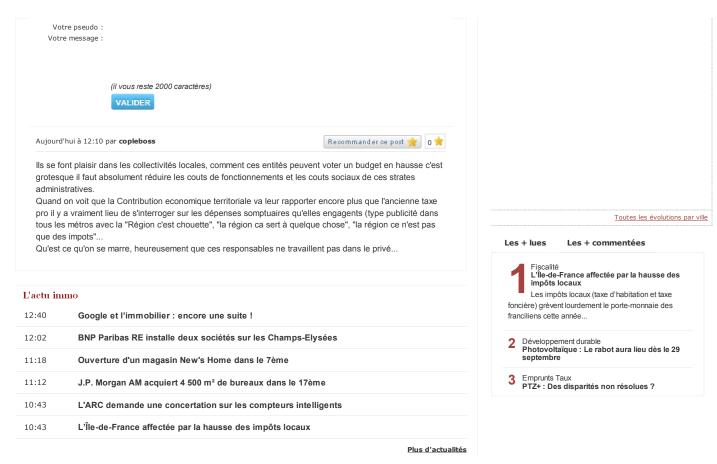






Prix immobilier ville par ville

Comparez les offres des banques



© Copyright 2010 LaVielmmo.com. Tous droits réservés. Mentions légales